

# LE DOUANIER BOURGUICOMTOIS

Journal du SNAD-CGT

N°17 Mai 2017



## EDITO

Ce nouveau numéro, comme vous l'aurez remarqué, change de nom : Le Douanier Comtois devient Le Douanier Bourguicomtois. Il faut suivre son temps, épouser son époque. Nous sommes au sein d'une DI énorme et il fallait bien s'adapter ! Les sections du SNAD-CGT de Bourgogne et de Franche Comté ont décidé de fusionner. Si le travail en commun, au sein des différentes instances (MASSE, CHS, CT, etc.) était déjà effectif, restait à confirmer cet état de fait. Cela sera officiel avant la fin de l'année.

Ceci étant dit, passons à l'actualité douanière 2017. Force est de constater que les choses s'accroissent du côté du PSD, mais sans visibilité (élections présidentielles obligent) quant aux programmes des aspirants présidents. Entre le -500 000, -250 000 emplois publics, la préférence nationale ou les velléités de baisser la dette publique, inutile d'être sorti des grandes écoles pour comprendre que les fonctionnaires en général, et la Douane en particulier, vont encore morfler, quel que soit le (la) gagnant(e).

Les mobilisations sont encore notre premier moyen efficace de lutte. La manif' de Clermont fut une belle réussite avec 800 douaniers présents malgré un temps exécrable et l'interdiction de faire la grève pour de nombreux collègues. Ces mobilisations ont déjà sacrément entravé la marche triomphale du PSD, comme elles ont, c'est récent, mis un sacré coup d'arrêt au scandale de la carte CYBELE (lire plus loin). Nous avons été les seuls à combattre ces contrats ridicules et dangereux que nous devons passer avec un opérateur privé, à notre nom propre et sans rechigner... beaucoup d'entre nous ont été directement menacés, même en CTS devant tous les représentants syndicaux et les caciques de la DI, de repréailles (travail non fait, abandon de poste, etc.). Tous les relais ont été utilisés pour mettre ces menaces à exécution (TSI, chefs de service, etc.). Tous les chantages ont été déployés : « à cause de vous on est obligé de garder un ordinateur CADO, ça coûte un fric fou... » Et bien on a tenu bon et on a gagné. C'est chouette. Nous sommes cependant quelques uns à ne pas avoir oublié qu'on s'est fait vertement tancer devant moult témoins pour ne pas suivre bêtement le troupeau. Ca ne s'oublie pas...

## Compte-rendu CTSD 06 avril 2017

Ce CTSD, premier de l'année 2017, commence par une déclaration liminaire du SNAD-CGT Franche-Comté et Bourgogne où il est dit que ces deux sections ne souhaitent plus être associées aux décisions ou aux dires du SNAD-CGT du Centre (cf. fin du compte-rendu). Donc acte...

### 1/ Approbation des procès-verbaux de CTSD :

#### -CTSD N°3 du 23/09/2016 :

-Le SNAD Bourgogne Franche-Comté vote contre, au motif que la suppression de la BSI de Chalon a été décidée sans l'approbation des élus du personnel. Monsieur le Président Baillet conteste cet ostracisme en déclarant que selon le décret gérant les règles de fonctionnement du CTSD, une abstention ou une non prise de position vaut approbation. Résultat, toutes les OS (SNAD CGT Centre compris) votent pour, sauf le SNAD BFC (Bourgogne Franche-Comté).

#### -CTSD N°4 du 15/11/2016 :

-Oui unanime.

#### -CTSD N°5 du 08/12/2016 :

-Oui unanime.

-Le SNAD BFC intervient pour demander pourquoi les délais de rédaction sont si longs. Il est en effet difficile de se remettre dans le bain 4 mois plus tard. Le Président invoque les modifications à intégrer et l'engorgement de l'institutionnel en fin d'année 2016. Le SNAD BFC fait malicieusement remarquer que les retards institutionnels sont essentiellement dus à des blocages administratifs (BSI de Chalon ?). Il est alors répondu que c'est la DG qui pond les arrêtés de fermeture et que la DI ne maîtrise pas ces paramètres. Le SNAD BFC s'étonne quand même que ce dossier châlonnais, le plus sensible, arrive en dernier.

### 2/ Points donnant lieu à information :

#### 2-1 : Présentation du Plan Annuel de Performance :

### **1/ Lutter contre la fraude douanière, la criminalité organisée et le terrorisme :**

-Pour la BSE de Delle, l'inauguration (enfin !) de la **Transjurane** est actée. Un poste de A est ouvert pour cette BSE. Mais aucun cadre A n'est prévu à Lors le Saunier. Pourquoi ? Le DR de Franche Comté répond qu'il y a un excellent chef de poste (contrôleur principal) à la tête de cette unité et que, par pragmatisme, il a été décidé de le conserver. Il ajoute que « *les reclassements sont parfois difficiles à vivre* » et qu'il s'évite ainsi d'éventuels futurs problèmes. Ca évite aussi de verser une prime de A à Lons ! Il n'y a pas de petites économies...

### **2/ Soutenir le développement des entreprises à l'international :**

-Honnêtement ? Aucun intérêt, si ce n'est un focus permanent sur « *l'adaptabilité* », bref la fin des contrôles pour ne pas entraver la marche du libre-échange.

### **3/ Améliorer l'efficacité de la gestion et des contrôles douaniers et fiscaux :**

-C'est un gros chantier pour la DI.

-**VITI** : Il est prévu un centre VITI par principal bassin de production. Mais qu'est-ce qu'un bassin de production, certains pouvant être à cheval sur trois interrégions ? Le Président précise que la DI répondra en moyens d'intervention, à savoir 9 centres VITI :

-**Franche Comté** : Lons le Saunier.

-**Bourgogne** : Auxerre, Beaune, Dijon, Mâcon, Châlon.

-**Centre** : Tours, Blois, Bourges.

-Le représentant de Solidaires craint que d'ici à plusieurs années, il n'y ait plus qu'un centre VITI en Touraine. La réponse du Président est simple. C'est le nombre d'opérateurs qui décide des implantations douanières et « *la vigne ne se délocalise pas* ».

-Il est également évoqué le problème des « *sanctions* », parfois différentes d'une interrégion douanière à une autre, les viticulteurs n'hésitant pas à faire jouer une certaine concurrence entre les bureaux de douane pour minimiser les taxes ou les sanctions. Il est répondu qu'il existe encore des « *couacs* » mais que tout est en train de rentrer dans l'ordre (concertations entre interrégions, etc.) car le sujet est pris au sérieux.

-Le Président en profite pour vanter les mérites des groupes de travail qu'il a fortement encouragés, en affirmant que c'est l'action de ces mêmes groupes qui a permis de maintenir le bureau de Beaune alors qu'il était contre. « *Faux* », lui rétorque le SNAD-CGT BFC. C'est une intervention politique qui a maintenu ce bureau, et non l'influence supposée des groupes de travail. S'en suit un long dialogue stérile où le Président refuse d'admettre qu'il est parfois d'accord avec les OS. Il ne le dira pas (problème d'ego ?).

-A propos de ces groupes de travail, il a été acté comme remarque, au cours de l'un d'eux, que des opérateurs devront faire une centaine de kilomètres pour simplement faire viser un document. « *Faites remonter dans les groupes de travail* », se contente de répondre le Président. Mais c'est déjà fait !!!

-**Fiscalité énergétique** : où en est-on ? « *groupes de travail* ». Ouf ! Nous étions inquiets. L'organisation du CPE de Tours est au centre des débats. Il est précisé que rien ne peut être modifié sans l'avis du CT. Le SNAD-CGT BFC affirme pourtant que « *la note est déjà faite* ». Le Président affirme que non, la DI étant toujours dans le schéma d'un service référent (Tours). « *Ce qui est prévu, c'est un soutien technique de Tours* ». Les groupes de travail, si vantés par le Président, ne servent donc à rien. Le CT, théoriquement décisionnaire, ne pourra donc jouer qu'à la marge, à savoir choisir la couleur du papier peint. Aveu du Président : « *le principe des pôles énergétiques est acté au niveau national* ». Que de circonvolutions pour avouer que la décision est déjà prise !

-Au final, il est évident que la spécialisation est en marche : VITI pour la Bourgogne, Energie pour le Centre et SURV pour la Franche Comté.

### **4/ Accompagner les services dans les évolutions :**

-L'accompagnement des personnels est résumé de façon laconique (2 lignes). Le Président insiste cependant sur les RPS dans les pratiques managériales. Il faut comprendre par là qu'il ne faut pas « *laisser les agents dans l'expectative, notamment en terme de rumeurs de fermeture* ». Il admet à demi-mots que ces problèmes doivent se traiter au niveau local et que certains chefs de service ne sont pas trop « *humains* ». Le CHSCT doit être désengorgé le plus vite possible, d'où une formation de « *gestion des troubles psychosociaux dans les pratiques managériales* ». il fallait que ce

soit dit.

## **5/ Garantir l'efficacité budgétaire et la maîtrise des risques :**

-Rénovation immobilière, maîtrise des coûts de fonctionnement.

### **2-2 : PIF 2017 :**

-96 formateurs sont concernés. 120 au total pour l'année. 4 axes essentiels (Lutte contre la fraude, Action économique, Fiscalité indirecte et Soutien aux services).

### **2-3 : Présentation du volet budgétaire 2017 :**

#### **2-4 : Projet de transfert des opérateurs du vignoble châillonnais du centre de viticulture de Dijon à Auxerre :**

-Il est à égale distance d'Auxerre et de Dijon. Auxerre est moins surchargé que Dijon (73 exploitants et 42 entrepositaires agréés). Et comme Auxerre va être abondé... par la fusion-absorption du CRD.

-Les OS signalent que désormais, les viticulteurs auront leurs démarches administratives doublées (à Dijon et Auxerre). La DR de Bourgogne réfute l'argument. « *Tout est dématérialisé, où est le problème ?* »

-Les OS remarquent que le Guichet Unique, colifichet de la DG, est ainsi abandonné. Elles demandent dans la foulée si les emplois dijonnais et auxerrois seront pérennisés. « *Ce n'est pas encore le sujet* », répond la DR de Bourgogne.

-Le SNAD-CGT BFC remarque que cette redistribution est également organisée pour lutter contre la fraude entre le Châillonnais et la Champagne (vecteur de fraude identique entre le Chablis et la Champagne). « *Oui* », répond le Président. C'est même, avouons-le, le motif principal. Le SNAD-CGT BFC en arrive à trouver les bons arguments pour la hiérarchie !

### **2-5 : Point d'information sur l'expérimentation HK :**

-C'est le bébé du DR de Franche Comté. retenons seulement que tout le monde doit être formé en SURV, y compris les spécialistes et la hiérarchie !

## **3/ Points donnant lieu à vote :**

### **3-1 : Ventilation des ER et PAE 2017 service par service :**

-Renforts frontières intégrés en 2016.

-Le SNAD-CGT BFC demande s'il y aura des stagiaires à Auxerre. Il rappelle aussi qu'il y a quelques années, on parlait de 35 agents à Dijon.

-Le Président affirme que des demandes de postes sont faites chaque année à la DG. Il reconnaît une difficulté à attirer des nouveaux venus dans de petites villes de province et n'exclut pas d'avoir recours à des Paris Spécial.

-Le SNAD-CGT BFC vote contre (perte d'un emploi), comme toutes les OS. FO s'abstient.

## **4/ Questions diverses non inscrites à l'ordre du jour :**

-**CHORUS** : cela ne marche pas. Le Président le reconnaît facilement, admettant que cela devient un vrai sujet de crispation, même pour lui !

-**HK** : le SNAD-CGT BFC remarque qu'une demande de dépense pour un kit de nettoyage de HK type fontaine à eau a été refusé. pourquoi ?

-**Véhicule EMC** : fiche CHS déjà faite. Où en sommes-nous ? Le Président affirme que la commande est passée.

-Solidaires demande si le statut de la RR de Besançon, sacrifiée, sera celui d'une résidence restructurée ? Pas de réponse (« *on y travaille* »). Quant au bâtiment censé recevoir la RR interrégionale à Dijon, le projet est déjà financé sur le principe (bureau B3 d'accord). L'appartement du SNDJ est maintenu.

-Notons qu'à 17h03, l'UNSA et la CFDT quittent la salle.

-Gros souci sur les produits énergétiques. La réforme sur la taxe électrique amène des dossiers de remboursement en masse. Le Président reconnaît que ce traitement est très technique et que la Douane se doit d'être professionnelle. Il n'exclut pas le recours ponctuel à des Paris Spécial.

**Lors de ce CTSD du 06 avril, le SNAD-CGT Bourgogne-Franche Comté a lu, en ouverture, une déclaration liminaire...**

Monsieur le Président,

Le SNAD-CGT est un syndicat démocratique, dans le sens où il partage et défend, du mieux qu'il le peut, cette philosophie. La Démocratie est un ensemble de valeurs que nous partageons tous, pensons-nous, autour de cette table.

Mais qu'est-ce que la Démocratie ? Nous n'allons pas ici entamer un débat qui risquerait d'être trop long, d'autant qu'il n'existe pas de définition réellement consensuelle ou exhaustive. On peut peut-être résumer cette notion à la devise nationale « *Liberté, Egalité, Fraternité* ». Nous pourrions aussi citer Rousseau quand il écrit que la Démocratie « *consiste essentiellement dans la volonté générale* ».

Nos élites politiques, à l'heure actuelle, oublient cette maxime qui exige simplement que l'on doit s'incliner devant le verdict d'un suffrage. Il n'est que voir les reniements devant les votes internes, et malgré la parole donnée, et quelle que soit la chapelle politique. Nous pouvons bien comprendre qu'il est difficile, pour certains, de s'incliner devant une défaite électorale. Mais cette acceptation de la victoire de l'adversaire est pourtant un pilier essentiel de la Démocratie.

Le SNAD-CGT, lui aussi, se plie, en interne, à la « *volonté générale* ». Les sections régionales, même quand elles sont en désaccord avec le bureau national, doivent appliquer ce qui y est décidé de façon démocratique.

En outre, appartenir à un syndicat CGT, c'est servir et respecter les valeurs qu'il porte.

En conséquence, et avec l'aval de notre bureau national, les sections de Bourgogne et de Franche Comté ont pris la décision de ne plus s'associer à la section du Centre.

Nous vous demandons, monsieur le Président, de bien vouloir prendre note de cette décision et d'en tenir compte désormais.

**COMPTE-RENDU CAPL N° 3 du 11 avril 2017**

Cette CAPL tableau d'avancement au grade d'ACP1 commence par la lecture des déclarations liminaires qui s'avèrent être dans le même ton ! En annexe, vous trouverez la déclaration CGT.

Petit rappel de la note du 23 mars 2017 sur les conditions d'éligibilité au tableau d'avancement ACP1 :

- 1 an d'ancienneté dans le 4ème échelon d'ACP2 et au moins 5 ans de services effectifs dans ce grade au 31 décembre de l'année considérée. (Services en Douane ou dans autre corps ou dans un autre cadre d'emploi de la catégorie C).

Seulement 77 postes en liste principale et 8 postes en liste complémentaire ont été offerts en 2016.

Pas d'indication pour cette année. La CAP centrale se tiendra le 23 mai 2017.

Le PPCR, par suppression d'un grade en catégorie C, permet à 1167 agents d'être éligibles à ce tableau d'avancement au niveau national (contre 530 avant PPCR). Localement, ce sont 38 agents qui ont vocation à ce tableau (contre 13 initialement).

En questions diverses, la CGT est revenue sur les suites données par l'Administration aux incidents survenus à la DR par un agent nouvellement recruté.

*"La situation est entre les mains de la DG pour le côté juridique. Tout est compliqué ! C'est notre principale préoccupation du moment"*, nous a répondu le DI. A suivre.

### DECLARATION LIMINAIRE CGT

« Monsieur le Président,

*Nous sommes réunis aujourd'hui pour le tableau d'avancement ACP1. En fait, c'est juste l'application du PPCR, accord rejeté par la majorité syndicale mais mis en place quand-même. Cherchez le dialogue social ailleurs !*

*Nous devons nous prononcer sur un tableau incompréhensible. Des agents échelon 6 sont placés devant des agents échelon 8 ou 9. Les règles de classement, tenant compte d'une hiérarchisation par ancienneté de services publics, devaient être provisoires pour permettre aux recrutements 2002 à 2004 de ne plus être lésés par rapport aux recrutements 2005 et suivant, où les reprises d'ancienneté avaient changé. Le PPCR a supprimé la catégorie AC1 au 1er janvier 2017. Les AC1 sont devenus ACP2, au même titre que des agents qui y étaient déjà. Ces anciens ACP2 ont subi un recul dans leur échelonnement.*

*La vérité de ce tableau d'avancement, avec classement à l'ancienneté de services publics et non en tenant compte de la date de prise d'échelon, c'est de voir des douaniers avec 16 ans d'ancienneté, ACP2 depuis 6-7 ans, se faire doubler par des agents AC1 devenus ACP2 avec 2 ans d'ancienneté Douane mais 20 ans de services publics !*

*Quand nous évoquons les tableaux d'avancement, nous parlons de traitements indiciaires, donc d'argent. Nous parlons d'un sujet sensible.*

*Pour établir cette liste, les gestionnaires RH de la DI ont eu recours à des calculs manuels pour pouvoir mesurer les durées d'ancienneté, données provenant de deux logiciels différents ! Comment, nous, représentants du personnel, pouvons nous nous positionner ?*

***Aujourd'hui, la CGT s'abstiendra de voter ce classement pour l'ensemble de ces raisons.***

*Revenons à des choses simples. Revenons au classement le plus juste : le classement à la date de prise d'échelon".*

Qu'a fait Rodolphe Gintz, notre nouveau DG, le 1er mars 2017 ? Il a signé le décret N°**ECFD1705738S**... en vertu de l'article 50 du code des douanes.

Qu'est-ce ? « *La brigade de Surveillance Intérieure de Chalon sur Saône est fermée. La mesure prend effet au plus tard le 30 septembre 2018* ».

Merci qui ?



## Liste des fermetures de structures annoncées...

Voici une liste des « mesures susceptibles d'être examinées en CTSD à compter du 1er janvier 2017 pour mise en oeuvre d'ici 2020 ». Nous voilà prévenus !!!

### DI de Bordeaux :

- Fermeture du bureau d'Arcachon.
- Fermeture de la RR de Poitiers.
- Fermeture de la RL de Matha.
- Fermeture de la RL de Rouillac.
- Fermeture du centre VITI d'Angoulême.

### DI de Dijon :

- Fermeture du bureau d'Auxerre.
- Fermeture du bureau de Châlon/Saône.
- Fermeture de la RI de Dijon.
- Fermeture du bureau de Blois.
- Fermeture du bureau de Bourges.
- Fermeture de la RR d'Orléans.
- Fermeture de la RR de Besançon.

### DI de Lyon :

- Fermeture du bureau du Puy en Velay.
- Fermeture du bureau de Moulins.
- Fermeture de l'antenne VITI de Tain l'Hermitage.

### DI de Marseille :

- Fermeture de la RR de Bastia.
- Fermeture de la RR de Nice.
- Fermeture de la RR d'Aix en Provence.

### DI de Metz :

- Fermeture du bureau de Charleville-Mezières.
- Fermeture du bureau de Chaumont.
- Fermeture de la RR de Reims.
- Fermeture de la RR de Mulhouse.
- Fermeture de la RR de Strasbourg.

### DI de Montpellier :

- Fermeture de la RR de Perpignan.

### DI de Nantes :

- Fermeture de la RR de Rennes.
- Fermeture du bureau de Laval.
- Fermeture du bureau des Sables d'Olonne.
- Fermeture de la RL de Vallet.

### DI de Paris :

- Fermeture du bureau de Paris-Aérospatiale.

### DI de Rouen :

- Fermeture du bureau d'Evreux.

### DI de Guadeloupe :

- Fermeture du bureau de Basse-Terre.

Bon, soyons honnêtes et allons jusqu'au bout de la démarche... il est quand même prévu :

### DI de Marseille :

- Création de la RI (Marseille).
- Création d'un pôle unique douanier à Cannes.

### DI de Metz :

- Création de la RI (Metz).

### DI de Montpellier :

- Regroupement bureau et service VITI à Montpellier.
- Création de la RI (Montpellier).

### DI de Nantes :

- Création de la RI (Nantes).

Au final, c'est une désertion de pans entiers du territoire, notamment dans les territoires ruraux. Ces « créations » de RI ne créeront pas d'emplois puisqu'il s'agit de regroupements. Les agents concernés n'auront plus qu'à se tourner vers le **PLAN DE PERFORMANCE 2017**, chapitre 4, « *Accompagner les évolutions des métiers et du redéploiement des agents* ». Ce PAP, très précis et chiffré sur la plupart de ses points abordés, se contente ici de deux sentences censées nous rassurer : « *meilleure visibilité sur les projets d'évolution du réseau* » et « *conseils destinés à faciliter le redéploiement vers de nouvelles affectations* ». Wouah ! On est terriblement rassurés...

## De l'art de baisser son pantalon devant le secteur privé...

Il fut un temps où les aventures de notre ministre Cahuzac semblaient sortir tout droit de l'imagination fertile d'un scénariste proluxe et diablement inspiré. On pensait que les politiques en général, et nos décideurs en particulier, pourraient difficilement faire mieux en terme d'esbrouffe. Et ben si !

« *Ecoutez cette histoire que l'on m'a racontée* »...

Les 9, 10, 11 et 12 mai 2017, la DF65 de la BSN de St Nazaire est invitée, par les Chantiers BERNARD (constructeur de la vedette douane), à participer au salon NAVEXPO de Lorient. La DG a donné son accord. Il se trouve que l'un des organisateurs (pour ne pas dire le principal) dudit salon nautique est justement le patron des chantiers Bernard. On peut déjà s'étonner que la Douane se prête à ce genre de mascarade mais bon, le service public ne doit-il pas aller à la rencontre des citoyens, fussent-ils entrepreneurs ?

Là où le bât blesse, c'est que cette fameuse vedette douane est sous garantie des chantiers Bernard et que ces derniers n'ont toujours pas honoré six (oui, 6) rappels de garantie (le plus ancien datant d'octobre 2016) concernant des réparations ou pannes importantes.

Le responsable technique de la DRGC a, en vain, multiplié les demandes aux chantiers Bernard. Mais il confirme cependant la participation des marins à la « sauterie » de NAVEXPO, puisque ces derniers ont reçu leur feuille de route pour ces quatre jours. Pas d'hébergement sur place mais des allers-retours par la route.

Mieux, la douane s'est déjà prêtée à ce genre de pub en février 2016, toujours à la demande des chantiers BERNARD, pour accueillir une délégation sud-africaine.

### Les deux questions posées sont simples :

-La douane doit-elle assurer la publicité d'une entreprise privée ?

-La douane peut-elle assurer la publicité d'une entreprise qui ne tient pas ses engagements vis à vis d'elle ? Nous restons persuadés qu'un entrepreneur privé ne subit pas le même traitement...

Après ça, la DG, qui est au courant des malfaçons, fait l'étonnée quand la Cour des Comptes pointe du doigt les errements du parc aéro maritime douanier.

## SIX MILLIARDS SIX...

Le déficit du commerce extérieur français s'élève à 6,6 milliards d'euros pour février 2017...

Mais c'est mieux que janvier où il s'élevait à 8,8 milliards.

Allez la France !



## SEIZE MILLIARDS NEUF...

C'est ce qu'a rapporté la filière vente d'armes à l'exportation en France. D'ici la fin de l'année 2017 mais, plus probablement début 2018, la France devrait devenir le deuxième exportateur mondial d'armes en dépassant la Russie !!! Le leader mondial reste, de loin, les USA.

On peut certes reprocher beaucoup de choses à la Présidence Hollande. Mais Le Drian, ce cher ministre de la Défense, a été un VRP extraordinaire. Il quand même réussi à placer des **RAFALE** en Inde... les **RAFALE** de Dassault, le même qui crache sur l'Etat interventionniste, le même qui achète des voix...

C'est peut-être pour cela que les marins douaniers doivent aller faire les pitres à Lorient : la balance du commerce extérieur.

## DES NOUVELLES DU FRONT

### 20 MILLIONS

C'est le nombre de chômeurs en Europe (19 750 000 exactement), selon Eurostat. Cela représente 8% de chômeurs en Europe mais... 9,5% dans la zone Euro. Les disparités sont énormes. On ne trouve que 3,4% de sans emplois en Tchéquie, 3,9% en Allemagne, 10% en France, 18% en Espagne et... 23,1% en Grèce ! Ah... ce fameux modèle allemand où plus de 22 % des salariés cumulent deux emplois pour s'en sortir...

### 3 MINUTES ET CINQUANTE-DEUX SECONDES

C'est le temps moyen d'immobilisation des marchandises en douane en France (contre 13 minutes en 2004). Cela permet à la France de conserver sa première place mondiale au classement du *Doing Business* pour le commerce transfrontalier établi par la Banque Mondiale. Youpi !!! Quant à préciser si la marchandise est contrôlée, c'est une autre paire de manches.

### 36

C'est le nombre de bateaux dont dispose la Douane. Combien sont en état de naviguer ? Deux ? Trois ? Sept ? Demandons aux chantiers Bernard !

### 16759

C'est le nombre de douaniers (ETPT) pour 489 services en activité prévus pour 2017.

### 2 MILLIONS

C'est le nombre d'emplois industriels perdus par la France depuis 1980 (Eurostat).

### 41 CENTIMES

C'est le coût, pour la collectivité, de la perception en Douane de cent euros, soit le meilleur ratio, et de loin, de toutes les entreprises françaises, privées et publiques. Alors ? On continue de supprimer des postes pour améliorer cette statistique ?

### 6 FEVRIER 1934

15 morts et 1500 blessés Place de La Concorde à Paris. Pourquoi ? Consultez votre dictionnaire, votre encyclopédie papier ou électronique (même Wikipedia peut faire l'affaire !) et vous aurez une idée de ce qui aurait pu nous attendre au soir du 7 mai.

### 75,5 MILLIARDS

Voilà les bénéfices cumulés des 40 sociétés du CAC 40 pour 2016, résultat en hausse de... 32% par rapport à l'année précédente (*Le Monde*). Le trio de tête ? BNP Paribas (7,7 milliards), AXA (5,8 milliards) et Total (5,6 milliards). Notons que, dans les dix premiers, figurent deux autres banques (Société Générale et Crédit Agricole), LVMH, Orange, Renault et l'Oréal.

### 1,12 MILLIARDS

C'est ce qu'a rapporté, à l'Etat, la vente des actions PSA. En 2013, le gouvernement rentrait au capital de PSA pour sauver l'entreprise. Voilà un interventionnisme de bon aloi, qui fit pourtant hurler les libres échangistes. Cela allait pourtant dans le sens de la fameuse maxime « *on privatise les gains, on mutualise les pertes* ».

## **UNE « CYBELE » VICTOIRE POUR LA CGT**

C'est avec une grande satisfaction que le SNAD CGT tient à informer l'ensemble des agents de la DGDDI du courrier que notre directeur général a envoyé au cabinet d'avocats qui nous représentent dans l'affaire des cartes Cybèle.

Tout d'abord notre directeur s'est engagé, par écrit, à ce qu'aucune sanction ne soit prise à l'égard des agents ayant refusé de signer les conditions générales d'utilisation. Ils étaient bien, de fait, dans leur bon droit, comme le précise d'ailleurs le DG dans son courrier...

Les multiples pressions qu'ils subissent depuis des mois doivent donc immédiatement cesser.

Nous constatons également avec satisfaction que la doctrine des CGU va changer. En effet, d'ici la fin du semestre la Douane devrait devenir une autorité de certification, et à ce titre, c'est avec l'administration et non plus avec une société privée que les agents signeront les CGU.

Ainsi, il aura fallu un changement à la tête de la direction générale pour que le bon sens reprenne ses droits. Nous en prenons acte.

Notre analyse était donc la bonne.

Notre satisfaction principale est d'avoir fait respecter le droit et cette belle victoire, contre la précipitation, contre les pressions, est tout de même rassurante. Nous tenons à saluer, avec la plus grande amitié, nos collègues qui ont su démontrer leur attachement à des principes et des valeurs qui doivent perdurer au sein de notre administration.

**9 mois de batailles multiples pour finir par faire respecter le droit...  
aucun combat n'est perdu tant qu'il n'a pas été mené !**

**C'est bon, ça !!!!!**



Tous nos acquis peuvent être facilement perdus si les syndicats ne restent pas forts...

Sans syndicats, nos dirigeants peuvent prendre toutes sortes de mesures sans être inquiétés...

Le SNAD-CGT, moteur de l'intersyndicale, est un syndicat de luttes et est force de proposition.

### **RIEN N'EST INELUCTABLE**

Si nous prenons en main nos affaires collectivement, nous pouvons faire changer les choses...

### **SYNDIQUEZ-VOUS !**

Contactez Billard Christophe, BSI de Montbéliard, 4 rue du champ de foire, y demeurant